

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du
CONSEIL d'ADMINISTRATION
N°2025-12

Séance du 27/03/2025

**Avenant 1 au Marché Transitoire 20240502 - RÉALISATION DES OPÉRATIONS
ASSOCIÉES À LA VIE DES RÉSEAUX D'INITATIVE PUBLIQUE FTTX DE VIENNE
NUMÉRIQUE ET DEUX-SÈVRES NUMÉRIQUE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 27/03/2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique, sous réserve de la validation du Comité syndical de Deux-Sèvres Numérique, à signer l'avenant N°1 au Marché transitoire 20240502 présenté dans le rapport joint et son annexe et ayant pour objet la modification du montant de l'accord-cadre initial de 14.5%.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé